

Romont, feu la ville gothique

Autor(en): **Lauper, Aloys**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **52 (1995)**

Heft 1: **Catastrophes = Katastrophen**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-169446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Romont, feu la ville gothique

par ALOYS LAUPER

«Le Conseil communal avait appris par ses informateurs qu'il existe, par de là les monts, des villes où l'on voit des rangées de maisons alignées comme des grenadiers à la parade, bordées de trottoirs et formées de maisons à 3 ou 4 étages, avec portes cochères, bas-reliefs et balcons, toutes de même hauteur. L'eau lui en vint tellement à la bouche qu'il résolut d'utiliser la première occasion favorable pour se procurer les belles vues de Genève, Lyon, Paris, sans bourse délier, et sans autre effort que celui de lever le nez en passant. Le 17 août arriva avec son cortège de vents déchainés et de flammes en furie. Il ne tiendrait qu'à moi de dire que ce fut une belle journée pour le Conseil communal qui voyait dans la lueur de l'incendie l'aurore d'une renaissance architecturale».¹

En 1840, la ville de Romont et son faubourg de Chavannes constituaient un ensemble gothique tardif quasiment intact. La cité, entièrement détruite lors du grand incendie de 1434, s'inscrivait dans un plan dont les limites étaient fixées

depuis la fin du XIII^e siècle déjà. Seul le rang dit des Béguines – une douzaine de maisons en contrebas de la collégiale, réduites en cendres le 4 mai 1589 –, avait disparu, remplacé par des jardins. Ailleurs, le parcellaire de la ville neuve savoyarde était intact, à peine troublé par l'imposante demeure des de Malliard (premier quart du XVI^e siècle), l'église des Capucins (1747) et le nouvel Hôtel de Ville (1755–1765) bâti par Jean-Paul Nader sur les plans de François-Joseph Blondel. Hors les murs, seules quelques fermes avaient été construites. Petit bourg d'artisans et de négociants, Romont n'avait alors que ses foires pour atout.

Entre 1843 et 1865, cinq incendies anéantissent le tiers de la cité, détruisant presque entièrement sa partie nord-est (fig. 1). De la rue de la Boucherie, il ne restera rien, pas même l'hôpital bourgeois, déjà signalé en 1275. La Grand-Rue et la rue des Moines verront disparaître la moitié de leurs maisons. Seule la rue de la Préfecture, du château à la porte de Mézières, sera épargnée. La ville comptait cent



Fig. 1 Les incendies de Romont au XIX^e siècle.

Le plan a été reconstitué d'après le Plan géométrique de Romont, levé en 1783 par le commissaire arpenteur Bochud (Archives de l'Etat de Fribourg, Plan E 111), le Plan de rectification des pavés des rues de la ville de Romont, dressé le 23 septembre 1842 par Joseph de Raemy, alors ingénieur des Ponts et Chaussées à Fribourg (Archives communales de Romont) et le plan cadastral de 1850, du commissaire géomètre Nicolas Liénard.

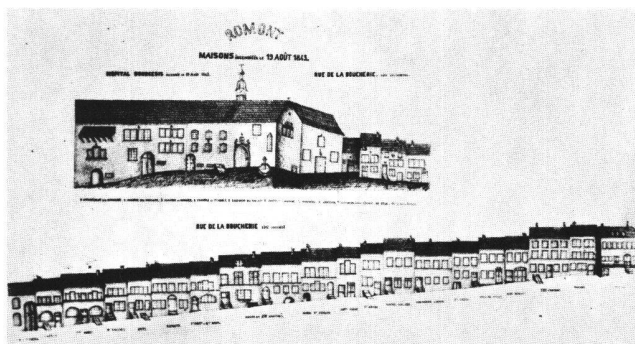


Fig. 2 Les bâtiments détruits en 1843, d'après un dessin du pharmacien Gustave Comte, daté 1885. Romont, Hôtel de ville, propriété de la commune.

soixante-deux bâtiments²: il fallut en reconstruire soixante-quatre au moins, sans compter les nombreuses maisons endommagées qu'on dut réparer. La vétusté du bourg, d'accès difficile et mal entretenu, explique l'ampleur du désastre. Année après année, on colmatait les brèches des portes et des remparts, minés. Les bâtiments publics ne valaient guère mieux, mais, faute de moyens, on avait renvoyé à des jours meilleurs tous les projets de reconstruction, tel celui présenté entre 1817 et 1829 par l'architecte Joseph de Raemy pour l'hôpital bourgeois.³ Les équipements, telles fontaines et adductions d'eau, étaient désuets. Les étangs du Poyet et du château qui servaient de réserves d'eau en cas d'incendie fuyaient. Attisées par des vents souvent violents, les flammes se propagèrent sans peine à des maisons dépourvues de mitoyens, couvertes de bardeaux pour la plupart, dotées de grands avant-toits lambrissés, de galeries et d'annexes de toutes sortes en bois.

L'incendie de la rue de la Boucherie en 1843

Dans la nuit du 19 au 20 août 1843, le premier incendie anéantit la rue de la Boucherie.⁴ En amont, dix-huit maisons gothique tardif et une grange furent détruites. En face, le vieil Hôpital Notre Dame (qui servait aussi de prisons) et sa chapelle, la boucherie et les abattoirs contigus, trois maisons et une grange furent réduits à l'état de ruines (fig. 2). Appelé de Fribourg comme expert, l'architecte Johann Jakob Weibel (1812–1851) fut chargé de la reconstruction du quartier sinistré. Weibel était alors Intendant des Bâtiments de l'Etat, et c'est à ce titre que le Conseil l'avait abordé. Associé à Hans Rychner (1813–1869), un ami d'études, il travaillait à la transformation du manoir de Barberêche pour Alexis de Zurich,⁵ à la construction de l'église du Pâquier,⁶ ainsi qu'à la restauration de la cathédrale de Fribourg.⁷ Les architectes établirent d'abord un règlement de construction⁸ puis fournirent, pour 400 francs, «un plan général et les plans particuliers et séparés de chaque maison à reconstruire».⁹ Conformément aux vœux

du Conseil communal, on y avait défini trois priorités: la prévention des incendies, l'alignement des bâtiments et l'embellissement de la cité.

L'obligation d'établir des mitoyens coupe-feu, de couvrir de tuiles les toits, de ventiler les combles par des lucarnes et l'interdiction du bois comme matériau de construction, ces mesures, destinées à réduire le risque d'incendie, étaient déjà appliquées ailleurs. Par contre, l'alignement des bâtiments, non seulement sur rue mais aussi côté jardin, exprimait une volonté inédite d'organisation à partir de l'espace public, qui visait le désordre de la ville médiévale, avec ses multiples annexes empiétant sur la rue ou développées de façon anarchique sur les jardins. Chaque propriétaire fut prié d'établir devant sa maison un trottoir. Si les escaliers d'entrée pouvaient encore empiéter de deux pieds sur la rue, les accès de cave n'y seraient plus tolérés. Les façades sur rue devaient «être strictement construites d'après le plan d'embellissement fourni par le Conseil communal».¹⁰ Cette nouvelle esthétique, qu'on ne trouve formulée clairement nulle part, s'exprimait probablement par la qualité fonctionnelle des nouveaux espaces publics et par l'unité formelle des nouvelles constructions, dont la profondeur et l'élévation – deux étages sur rez-de-chaussée – fut strictement définie, tout comme les matériaux. Les rez seraient en pierre de taille jusqu'à la hauteur des tablettes des fenêtres du premier étage, sur un soubassement en pierre dure. Au-dessus, le choix était laissé entre pierres de taille ou moellons. Dans ce dernier cas, les façades seraient crépies et peintes, dans un seul et même ton pour les bâtiments réunis sous un même faîte. On ne définit par contre aucune limite de construction: le règlement imposait simplement une hauteur minimale de neuf pieds pour le rez-de-chaussée et le premier étage, réduite à huit pieds pour le dernier niveau.

Ces prescriptions allaient dans le sens d'une rénovation de la ville à laquelle on œuvrait déjà. Ainsi, pour remplacer l'ancienne route trop pentue conduisant du faubourg de Chavannes à la ville, un projet avait été établi en 1841, correspondant à l'actuelle route du Poyet.¹¹ Le plan de rectification des rues de Romont, l'année suivante, prouve qu'on envisageait alors d'importantes corrections des chaussées intra-muros,¹² avec l'aménagement de nouvelles fontaines publiques.¹³ En 1846, on envisagea même d'y planter des peupliers.¹⁴ Des trois tours-portes de la cité, celle de Billens et celle de Fribourg furent d'ailleurs abattues en 1842. C'est le succès croissant des foires romontoises qui motivèrent l'amélioration des accès et la création de nouveaux espaces de marché.¹⁵ Le Conseil communal pensa donc tirer parti de la destruction de l'hôpital et des abattoirs pour créer une place, la première de Romont, qu'on ne sut d'ailleurs jamais aménager autrement qu'en y transportant, au centre, la fontaine de l'hôpital. Ce projet exigeait le déplacement de l'hôpital et des abattoirs dans le rang vis-à-vis où la bourgeoisie acquies deux parcelles. Johann Jakob Weibel fut chargé d'établir les plans d'un nouvel édifice qui devrait abriter non seulement l'hôpital, mais également la boucherie et les abattoirs. Comme on pouvait s'y attendre, les au-

torités cantonales mirent leur holà et la commune dut renoncer au programme initial. La distribution du bâtiment fut modifiée, mais l'élévation d'origine, avec son rez-de-chaussée très développé, constitué d'une série d'arcades, fut réalisée sans modification essentielle¹⁶ (fig. 3). Au parti néo-classique proposé vingt ans plus tôt par l'ingénieur et architecte Joseph de Raemy (1800–1873), Weibel a préféré, en 1844, le néo-gothique version munichoise. C'était sans doute le choix d'un style de convenance, suggérant les origines médiévales de l'institution. L'architecte avait étudié à Munich en 1832, où il suivait des cours à l'École polytechnique et à l'Académie des Beaux-Arts où Friedrich Gärtner enseignait l'architecture. C'est à Munich justement, autour de Gärtner et von Klenze qu'on avait développé l'idée d'une répartition typologico-stylistique de l'architecture. Pour l'école de Morat, sa première réalisation majeure,¹⁷ Weibel avait eu recours aux formes néo-renaissance, correspondant à la fonction du bâtiment, envisagé comme palais de l'éducation. A Romont, pour une institution séculaire ancrée dans une longue tradition politico-religieuse, le néogothique s'imposait, assurant ainsi la permanence symbolique de l'institution, dont témoigne aussi le site choisi, juste en face du bâtiment détruit. Pour les maisons à reconstruire, Weibel proposa un plan et des élévations très simples, qui puissent satisfaire les propriétaires dont les moyens étaient très limités.

L'incendie de la Grand-Rue en 1853

Le 12 octobre 1853, un deuxième sinistre ravage la Grand-Rue, détruisant treize bâtiments du rang inférieur, à partir de l'hospice des Capucins, et six autres au moins, vis-à-vis. Trois anciennes auberges furent la proie des flammes: la Couronne, le Lion d'Or et la Croix Blanche déjà signalée en 1474 dans le journal d'Hans von Waltheym, pèlerin en route pour Compostelle.¹⁸ L'incendie fut si violent qu'il se propagea même aux remparts, par-delà les jardins. Cette fois-ci, les propriétaires sinistrés contestèrent les exigences du Conseil communal, notamment l'alignement des façades côté jardin, qui ne relevaient pas, selon eux, du domaine public. Le Conseil leur fit savoir qu'il maintenait «comme rigoureux l'alignement de ces bâtiments aussi bien sur les jardins que du côté de la rue».¹⁹ Le préfet lui donna raison, l'invitant en outre «de faire en sorte que les maisons que l'on se propose de reconstruire aient toutes le même nombre d'étages, et conséquemment la même hauteur, comme aussi la même profondeur (...) dans l'intérêt de l'esthétique».²⁰ Les propriétaires reprirent ainsi le gabarit du premier immeuble en construction, avec trois étages sur rez-de-chaussée. Les rares archives ne mentionnent malheureusement aucun architecte, mais il est probable qu'on fit à nouveau appel à l'Intendant des Bâtiments de l'Etat, charge qu'occupait alors Joseph-Emmanuel Hochstättler (1820–1880), un architecte formé lui-aussi à Munich. On lui doit sans doute l'actuel Grand-Rue 34 où l'influence munichoise est la plus manifeste (fig. 4).



Fig. 3 Romont, rue de l'Eglise 74, le nouvel hôpital de Romont, façade réalisée d'après les plans de Johann Jakob Weibel, 1844.

L'entreprise de modernisation de la ville continuait d'ailleurs à accaparer les autorités communales. En 1852, estimant que «les reverbères, au nombre de trois, qui éclairent actuellement la ville», étaient insuffisants,²¹ on s'inquiéta d'améliorer l'éclairage public. Après l'écroulement d'une voûte dans la tour de Mézières, fin 1854, on décida d'abattre cette dernière tour-porte médiévale. Il ne s'agissait que d'une étape dans l'amélioration de l'accès à la ville haute. En aval, on avait déjà entrepris la correction de la route de Mézières tandis qu'en amont, on envisageait de remplacer les pavés de la rue du Château par du macadamage. Hochstättler n'hésita pas à proposer alors la démolition de la muraille du château parallèle à la rue, au lieu de la réparer. Le Conseil communal répondit «qu'il verrait avec plaisir la démolition de ce rempart, s'il devait être remplacé par quelques travaux de nature à contribuer à l'embellissement de notre ville».²² Le projet ne fut pas réalisé pour des raisons de sécurité, le château abritant un dépôt de pièces d'artillerie.

L'incendie de la rue de l'Eglise en 1863

Le troisième incendie détruit le 17 août 1863 ce qu'il restait de l'ancienne rue de la Boucherie, neuf maisons sises entre la collégiale et la nouvelle place de l'hôpital, provoquant une panique indescriptible dans la population. Le rang, avec ses couvertures en bardeaux et ses galeries de bois, s'embrasa d'un seul coup tandis qu'un violent ouragan, pro-



Fig. 4 Romont, Grand-Rue 34, probablement sur les plans de Joseph-Emmanuel Hochstättler, dès 1856.



Fig. 5 Romont, rue de l'Eglise 67 à 79, plans de Joseph-Emmanuel Hochstättler, peu après 1863. D'après une carte postale du début du siècle.

jetant les braises dans toutes les directions, multiplia les foyers d'incendie. Le feu prit même en face, dans des maisons qu'on venait à peine de reconstruire. Si la pluie n'était pas rapidement tombée, la ville aurait pu être entièrement détruite.²³ Les pertes furent énormes: les maisons touchées abritaient en effet des commerces florissants, dont les stocks de marchandises furent anéantis. Le télégraphe, qu'on venait juste d'installer, permit d'alerter Fribourg et Lausanne notamment. Le train, inauguré le 4 septembre 1862, achemina des renforts en un temps record – 25 minutes seulement. La presse enfin fut à l'origine d'une importante mobilisation populaire en faveur des sinistrés. Même la Société des Suisses à Alexandrie fit parvenir un don d'Egypte. L'architecte Hochstättler, écarté de sa fonction d'Intendant des Bâtiments par le nouveau régime libéral-conservateur, offrit de «faire gratuitement le plan d'ensemble du nouvel alignement et des façades pour le quartier à reconstruire»,²⁴ proposition que les autorités communales s'empressèrent d'accepter. Calqué pour l'essentiel sur le règlement de 1844, le nouveau règlement de construction²⁵ ne tolérait plus aucun escalier sur la rue, plus aucune annexe hors-d'œuvre – galerie ou latrines – à l'arrière des bâtiments. Les avant-toits, rigoureusement interdits, seraient remplacés par «une corniche en pierre de taille faisant saillie de quinze pouces». ²⁶ Une fois encore, on y privilégiait l'espace public. Défini sur le chevet de la collégiale, le nouvel alignement permit d'ouvrir le haut de la rue. Certes, le nouveau rang ne serait pas parallèle à son vis-à-vis, mais ce choix permettrait de «ne pas rétrécir d'avantage la rue qui sert au marché du bétail et qui est déjà bien encombrée les jours de foire». ²⁷ A l'arrière des bâtiments détruits, l'élargissement de la ruelle de la laiterie, jusqu'alors une impasse, et la suppression des escaliers de l'ancien cimetière désaffecté, permit la création d'une route de dégagement parallèle à la rue neuve, au détriment des jardins, qui disparurent.

Le rang reconstruit (fig. 5 et 6) doit sa remarquable homogénéité à l'architecte Hochstättler. Mis à part la façade arrière de l'ancienne pharmacie Ruffieux (rue de l'Eglise 79) dessinée par l'entrepreneur Claude Winkler (1829–1895) de Fribourg et la maison Trivelli (rue de l'Eglise 69), reconstruite sur les plans d'un certain Jean Magnin semble-t-il, on peut sans doute lui attribuer les plans de toutes les maisons actuelles. En 1864, le maître charpentier Joseph Maillard refit entièrement la charpente de la collégiale, endommagée elle-aussi par l'incendie, tandis que l'entrepreneur François-Joseph Grimm travaillait à consolider les voûtes dont les retombées présentaient des fissures inquiétantes. Les conclusions de l'architecte bernois Friedrich I Studer prévalurent donc sur l'expertise du genevois Jean-Daniel Blavignac, favorable au maintien de l'ancienne poutraison. On peut d'ailleurs signaler qu'au moment où l'on rasait les ruines des maisons incendiées de la Grand-Rue, l'architecte genevois en sauvait le bâtiment le plus prestigieux. En 1859, apprenant que le propriétaire de l'Hôtel du Cerf, l'ancienne maison des de Malliard, dont il était le client, avait l'intention de le transformer et de le



Fig. 6 Romont, rue de l'Eglise 73, plans de Joseph-Emmanuel Hochstättler, peu après 1863.

surélever, il avait proposé d'en donner les plans pour autant qu'on en conserve intacte la façade. Son intervention constitue ainsi l'un des premiers sauvetages de monument historique dans le canton. Ailleurs, le dépeçage de la ville gothique continuait. Depuis 1843, on s'efforçait de créer un dégagement derrière les jardins «dans le double but de rendre le passage des remparts, alors très étroit, accessible aux pompes à incendie en cas de besoin, et de donner plus d'espace à la promenade». ²⁸ Pour aménager ces promenades, les belluards ou tornalettes furent abaissés au niveau des terre-pleins et les couvertures des remparts abattues. En juillet 1863, seul le tronçon encore propriété de l'Etat, derrière le château, n'avait pas été abaissé. Les oppositions à cette politique de modernisation systématique furent rares semble-t-il, et uniquement motivées par des intérêts personnels, comme le bras-de-fer engagé par le pharmacien Ruffieux avec les autorités. Dénonçant la «fougue d'utilitarisme» du Conseil communal, il s'opposa, en vain, aux remaniements parcellaires dont il s'estimait victime, jugeant que «des maisons irréprochablement alignées ne constituent pas essentiellement le bonheur, n'annoncent pas toujours la richesse ou la prospérité de l'industrie et du commerce si bien logés». ²⁹ Son pamphlet virulent ne visait pas les intentions en soi louables des autorités, mais fustigeait leur caractère selon lui mégalomane. Malgré le ton polémique, ce débat résume bien les enjeux de la catastrophe: elle offre à une bourgeoisie enthousiaste, qui croit en l'avenir du commerce et de l'industrie romontois, l'occasion de faire passer la ville du moyen-âge aux Temps Modernes



Fig. 7 Romont, rue du château 103, ancienne maison Blondel, façade dressée en 1863, attribuable à Joseph-Emmanuel Hochstättler.

sans coup férir. Comme le disait le pharmacien Ruffieux: «à la suite de l'effroyable désastre qui a désolé naguère la Ville de Romont, le Conseil communal crut devoir utiliser l'occasion de la reconstruction des maisons incendiées, au profit de l'utilité publique et de l'embellissement de la localité». ³⁰

Les derniers incendies, en 1864 et 1865

Le 18 décembre 1864, un troisième incendie éclate dans l'auberge des Treize-Cantons à l'entrée de la rue des Moines, emportant la moitié du rang, soit six maisons et deux granges, la plupart de fort ancienne construction, ³¹ toutes n'ayant qu'un seul étage. ³² Faute de documents, on ignore tout des reconstructions qui suivirent. A l'époque, l'architecte Théodore Perroud (1830-1876) occupait la charge d'Intendant des Bâtiments de l'Etat. En 1863, il avait été chargé de dresser les plans du nouveau magasin de sels et dépôt de vins près de la gare de Romont et il n'est pas exclu qu'on mit à nouveau son talent à contribution. Trois mois plus tard, le 13 mars 1865, au moins quatre maisons brûlèrent à l'entrée opposée de la ville, du côté de l'ancienne porte de Billens. On sait juste qu'un des bâtiments fut reconstruit sur les plans de l'entrepreneur Claude Wink-

ler de Fribourg.³³ Après l'intra-muros, c'est le faubourg de Chavannes qui est ruiné à son tour par deux incendies,³⁴ qui détruisent le 24 mai 1867 l'auberge de l'Aigle Noir, puis, trois jours plus tard, le café de l'Ange et tout le rang de granges contiguës jusqu'à l'auberge d'Hauterive, soit sept bâtiments.³⁵

Une ville à l'épreuve du feu

Ce qui fait l'originalité de la catastrophe romontoise si on la compare à d'autres drames similaires en pays de Fribourg – tel l'incendie de Bulle en 1805 –, c'est qu'elle coïncide avec une première tentative de démarrage économique, avec l'installation du télégraphe, l'arrivée du train, la modernisation des voies de communication et la tentative d'implantation au centre ville de l'usine d'horlogerie Tissot-Boiteux en 1853. Nulle part, ni dans les textes officiels, ni dans les lettres, suppliques ou récriminations des habitants, on ne perçoit le sentiment d'une perte, ou le regret de voir soudain disparaître la ville gothique. Paradoxalement, alors qu'on vante tant la ville perchée sur son *rotundus mons*, elle perd l'essentiel de son caractère pittoresque. Pour l'élite bourgeoise au pouvoir, la catastrophe est sûrement providentielle: elle permet de faire table rase du passé tout en s'épargnant de longs et vains débats. Le Conseil communal

rêvait d'alignements, de grands boulevards, d'avenues bordées de tilleuls, de places et de squares. En Weibel et Hochstätler, il trouva deux architectes capables de matérialiser ce rêve de ville hausmanienne en miniature. Les deux hommes représentaient une nouvelle génération d'architectes à Fribourg: ils n'étaient pas issus du patriciat, n'avaient pas fréquenté Paris, mais s'étaient formé à Munich. Leur conception moderne de la ville, leur langage formel qui puisait largement dans le répertoire néo-rennaissance du milieu munichoïse avaient tout pour plaire. Preuves en sont la belle façade de l'ancienne maison Blondel, rue du Château 103 (fig. 7), dressée en 1863, et la Villa Belle-Croix construite peu après. Ces deux réalisations, attribuables à Joseph-Emmanuel Hochstätler, sans rapport avec les incendies, montrent qu'on fut séduit par le style de l'architecte à qui l'on n'hésita pas à confier d'autres mandats. L'architecture romontoise semble enfin marquée du sceau de la catastrophe. C'est l'écroulement d'une partie de l'hôtel du Cerf, en 1903, qui permit à Léon Hertling de réaliser à Romont l'un de ses plus beaux bâtiments néo-gothiques (Grand-Rue 18). Et c'est le feu à nouveau qui donna à Pierre Dumas l'occasion d'y construire son hôtel de ville, exemple tardif de l'école de Perret, bâtiment unanimement contesté à Romont, mais qui constitue, intramuros, l'unique témoignage d'architecture moderne. A Romont, n'y aurait-il pas de progrès sans feu?

NOTES

- 1 L. RUFFIEUX, *Malbrough s'en va-t-en guerre ou la famille Gessler en séjour à Romont*, Fribourg 1864, p. 18.
- 2 Ce nombre a été établi grâce au *Plan de rectification des rues de Romont* dressé le 23 septembre 1842 par JOSEPH DE RAEMY, qui indique tous les bâtiments et leurs propriétaires moins d'une année avant le premier sinistre (Archives communales de Romont [=ACR], non coté).
- 3 Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, Fonds de Raemy, LE 4, fol. 42–48. Ces plans sont datés du 27 juin 1827 et du 19 février 1829.
- 4 ACR, Manual du Conseil 54 (= ACR, MC 54), p. 13.
- 5 *Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Fribourg*, 4: Le district du Lac 1, par HERMANN SCHÖPFER, Bâle 1981, p. 43–55. – CATHERINE WAEBER/MICHEL WAEBER, *Barberêche retrouvé*, Pro Fribourg 97, 1992.
- 6 Les plans en furent présentés le 6 juin 1841. Le gros œuvre fut réalisé entre 1842 et 1844 et l'édifice consacré le 6 juillet 1846. Voir APOLLINAIRE DELLION, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, vol. 7, Fribourg 1891, p. 40.
- 7 HELIODORE RAEMY DE BERTIGNY/ETIENNE PERROULAZ, *St-Nicolas de Fribourg. Notice descriptive, historique et religieuse*, Fribourg 1853. – *Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Fribourg*, 2: La ville de Fribourg par MARCEL STRUB, Bâle 1956, p. 32.
- 8 *Règlement d'Edilité pour la Ville de Romont*, Fribourg 1844. Ratifié par le Conseil d'Etat le 4 mai 1844, ce règlement avait été rédigé d'après le projet présenté au Conseil communal le 23 septembre 1843. Les conseillers le préférèrent au règlement de la ville de Bulle, détruite par un incendie en 1805 (ACR, MC 54, p. 23).
- 9 Ces documents ont malheureusement disparu et ne sont connus que par les procès-verbaux des séances du Conseil communal. Voir à ce sujet ACR, MC 54, p. 23, 28–29, 38 et 50. – ACR, Copies de lettres (= ACR, CL), p. 39.
- 10 *Règlement d'Edilité*, art. 2.
- 11 ACR, *Plan géométrique du tracé de Route fait par Monsieur le Commissaire Général du Canton de Vaud dès les Chavannes à Romont. Levé par le Commissaire Arpenteur Jaccaud cadet, au nom de Monsieur le Receveur Badoud Commissaire en mai 1841*, non coté.
- 12 ACR, *Plan de rectification des pavés des rues de la ville de Romont (...). Dressé à Fribourg le 23 septembre 1842 par Raemy ingénieur*, non coté.
- 13 Weibel donna notamment un plan pour le bassin de la fontaine vis-à-vis des Capucins (ACR, MC 54, p. 128).
- 14 «Embelleissement achat de peupliers. Le Conseil renvoie à une commission l'examen de la proposition faite (...) pour l'achat de peupliers destinés à être plantés dans les marais & aux avenues de cette ville.» (ACR, MC 54, p. 445).
- 15 Une statistique de la *Circulation et du Transit du bétail* à Romont donne, pour l'année 1846, 25 505 chevaux, 9 519 bovins, 11 904 porcs et 4 096 moutons, soit 51 024 têtes de bétail! (ACR, MC 54, p. 471–472).
- 16 La fondation de l'hospice du district de la Glâne en 1864, rendu caduc cet hôpital intra-muros. Le bâtiment, toujours pas terminé en 1870, fut occupé à la fin du siècle par la distillerie Corboz & Fischlin. Voir ALOYS LAUPER, *Romont, Cité à découvrir*, dans: Pro Fribourg 104, 1994, p. 17.
- 17 Voir HERMANN SCHÖPFER, *Der Architekt Johann Jakob Weibel (1812–1851) und sein Schulbau in Murten*, dans: Nos monuments d'art et d'histoire 26, 1975, p. 168–175.

¹⁸ Ulteřia. Bulletin publié par Les Amis du Chemin de Saint Jacques, association helvétique 3, 1989, p. 32.
¹⁹ ACR, MC 56, p. 390.
²⁰ ACR, MC 56, p. 446.
²¹ ACR, MC 56, p. 136.
²² ACR, MC 56, p. 289.
²³ «Un vent d'une extrême violence se leva, soufflant du Nord-Ouest, et lançant sur les maisons opposées – incendiées en 1843 – et dans la rue, des tourbillons de flammes, de fumée et de charbons embrasés devant lesquels il était absolument impossible de se maintenir; l'ouragan faisait pénétrer le feu au travers des tuiles, comme la neige chassée par le vent de l'hiver; il roulait dans la rue tantôt des flammes qui dévoraient le mobilier sorti des maisons en feu, tantôt des nuages d'une fumée noire et épaisse qui enveloppaient le quartier dans une sinistre obscurité. Le feu prit à plusieurs maisons de la rangée opposée, entre autre au bâtiment des écoles, malgré la grande distance et sa position en dehors de la direction principale du vent. La rue fut aussitôt déserte et les pompes abandonnées (...). La ville paraissait condamnée à la destruction par un embrasement général; l'épouvante s'empara de la population; mais heureusement si ce moment fut terrible, il fut de courte durée. Au bout de 15 à 20 minutes, une pluie abondante vint neutraliser les effets de l'ouragan et celui-ci perdit peu à peu de sa violence.» (*Rapport de la Commission du Feu de la ville de Romont sur l'incendie du 17 août 1863*, ACR, MC 58, p. 226–227).

²⁴ ACR, MC 58, p. 229.
²⁵ AEF, *Protocole des Règlements communaux du canton de Fribourg*, CE III, 31, p. 278–280.
²⁶ Ibidem, art. 10.
²⁷ ACR, CL 2, p. 169.
²⁸ ACR, CL 2, p. 160.
²⁹ L. RUFFIEUX (cf. note 1), p. 19.
³⁰ ACR, CL 2, p. 173.
³¹ LE CHRONIQUEUR, 20 décembre 1864.
³² ACR, CL 2, p. 215.
³³ Les deux premiers bâtiments ne furent pas reconstruits.
³⁴ D'autres sinistres isolés les avaient précédés, détruisant par exemple l'ancienne tannerie, dans la nuit du 1er au 2 novembre 1863.
³⁵ «Incendie des Chavannes (...) hier soir vers les 7 heures un incendie a éclaté dans la grange de Jean Menetrey aux Chavannes et a détruit en outre les deux granges de Monsieur Gd Grand celle d'Auguste Menetrey, une partie de l'auberge d'Hauterive, le chatelet appartenant à Jean Menetrey situé à l'est de sa grange ainsi que la maison d'Hubert Pittet» (ACR, MC 58, p. 399).

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Fig. 1, 2: Dessin: Yves Eigenmann, Inventaire du Patrimoine Artistique, Fribourg.
 Fig. 3, 4, 6, 7: Photos: auteur.
 Fig. 5: Photo: Simon Glasson, Bulle.

RÉSUMÉ

Entre 1843 et 1865, cinq incendies détruisirent le tiers de la ville de Romont, un ensemble gothique tardif pratiquement intact. Pour les édiles, ces catastrophes successives démontraient l'urgence de la modernité. Elles permirent la réalisation d'un vaste programme de réaménagement du bourg, visant l'embellissement et l'utilitarisme. C'est principalement les architectes Johann Jakob Weibel (1812–1851) et Joseph-Emmanuel Hochstätter (1820–1880), tous deux formés à Munich, qui furent les artisans de ce renouveau, dans le langage éclectique de l'école munichoise. A Romont, les élites locales ont pu matérialiser ce rêve de ville nouvelle qui s'est limité ailleurs au démantèlement des fortifications. Le feu fut leur meilleur allié.

ZUSAMMENFASSUNG

Zwischen 1843 und 1865 zerstörten fünf Brände einen Drittel der Stadt Romont, die zu diesem Zeitpunkt noch mehrheitlich aus spätgotischen Bauten bestand. Dem Stadtrat bot die Brandserie die Möglichkeit zur Stadtneuerung. Mit dem Ziel der Verschönerung und einer funktionelleren Nutzung wurde für die betroffenen Gassen ein anspruchvolles Neugestaltungsprogramm geplant. Federführend waren die Architekten Johann Jakob Weibel (1812–1851) und Joseph-Emmanuel Hochstättler (1820–1880), die beide in München ihre Ausbildung geholt hatten und den Eklektizismus der Münchner Neurenaissance pflegten. Gleichzeitig wurde die Stadtbefestigung abgebrochen. So zwang das Feuer die Bürgerschaft von Romont, sich den Wunsch nach einer modernen Stadt zu erfüllen.

RIASSUNTO

Tra il 1843 e il 1865 cinque incendi distrussero un terzo della città di Romont, i cui edifici erano allora prevalentemente costruiti in stile tardogotico. La municipalità colse questa catena di sinistri come un'occasione per rinnovare la città. Al fine di abbellirla e di assegnarle un'utilizzazione funzionale venne elaborato un esigente programma di rinnovamento. Questo fu progettato principalmente dagli architetti Johann Jakob Weibel (1812–1851) e Joseph-Emmanuel Hochstättler (1820–1880), ambedue formati a Monaco e cultori dello stile eclettico neorinascimentale ivi vigente. Contemporaneamente vennero distrutte le mura della città. Fu così che gli incendi offrirono ai cittadini di Romont l'opportunità di realizzare il loro sogno di una città moderna.

SUMMARY

Between 1843 and 1865, five fires destroyed almost a third of the town of Romont, a nearly intact late-Gothic historic site. For the town council these successive catastrophes demonstrated the need for modernization. The result was an ambitious program of renewal whose keywords were embellishment and utility. The main architects of this program were Johann Jakob Weibel (1812–1851) and Joseph-Emmanuel Hochstättler (1820–1880) who had been trained in Munich and advanced the eclectic neo-Renaissance style developed there. The local municipality in Romont managed to carry out its dream of a new city which elsewhere was limited to the destruction of the town fortifications. Fire proved to be their best ally.